Travaux en Hauteur
Harnais, longe et connecteur
Bien choisir mon équipement

L'Instant CEI

▲ **Se référer aux notices: Date, Taille, poids, …**

A. Définition :

▲ Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs.

Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques. La prévention des chutes de hauteur à partir d'un plan de travail est assurée :

1° Soit par des garde-corps intégrés ou fixés de manière sûre, rigides et d'une résistance appropriée, placés à une hauteur comprise entre un mètre et 1,10 m et comportant au moins :

a) Une plinthe de butée de 10 à 15 cm, en fonction de la hauteur retenue pour les garde-corps ;
b) Une main courante ;
c) Une lisse intermédiaire à mi-hauteur ;

2° Soit par tout autre moyen assurant une sécurité équivalente.

Lorsque des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre à partir d'un plan de travail, la protection individuelle des travailleurs est assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur.

Lorsqu'il est fait usage d'un tel équipement de protection individuelle, un travailleur ne doit jamais rester seul, afin de pouvoir être secouru dans un délai compatible avec la préservation de sa santé.

L'employeur précise dans une notice les points d'ancrage, les dispositifs d'amarrage et les modalités d'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

B. Harnais :

Le harnais doit être choisi selon les contraintes du chantier.

Hormis le prix, qui varie de 20 à plus de 200 euros, le choix doit tenir compte de 4 critères :

- ✓ L'accrochage dorsal ou ventral : la position du point d'accrochage sera déterminée en fonction des travaux et du sens de la chute potentielle. Avec un enrouleur, l'attache dorsale sera privilégiée. Sur un pylône, avec une ligne de vie rigide ou à câble, l'attache sternale s'impose ;
- ✓ La facilité d'habillage ;
- ✓ Le confort ;
- ✓ Le marquage CE et sa conformité à la norme NF EN 361.
- ✓ La taille (chaque individu a une corpulence différente)

Ces points font partie des éléments enseignés lors de la formation au port des systèmes d'arrêt de chutes qui est obligatoire.

C. Longe :

Les choix du système de liaison sont multiples. Cela peut être :

« Interdit pour les nacelles »

- ✓ Une longe : elle devra contenir obligatoirement un absorbeur de chute intégré pour être utilisée comme système d'EPI anti chute (norme NF EN 355).
- ✓ Un enrouleur à rappel automatique à sangle ou à câble (norme NF EN 360).
- ✓ Un anti chute mobile sur support d'assurage rigide, comme un coulisseau dans un rail par exemple (norme NF EN 353-1).
- ✓ Un anti chute mobile sur support d'assurage flexible, comme un coulisseau sur corde ou câble par exemple (norme NF EN 353-2).

La longe de retenue (norme NF EN 354) ne peut pas être utilisée pour assurer la chute d'une personne, mais comme son nom l'indique, pour retenir l'utilisateur et l'empêcher d'accéder à un endroit où il serait exposer à une chute dans le vide. Les références aux normes vous aideront dans vos choix. Ces points font partie des éléments enseignés lors des formations au port du harnais.

D. Connecteur :

Le connecteur - autre élément important - est l'élément de connexion entre la longe et le harnais, il faut donc bien faire son choix :

-
- Matière
  - Acier pour les conditions difficiles ou pour connecter les structures métalliques
  - Aluminium si on privilégie la légèreté comme dans le cas de sauvetage
- Forme
  - Ovale pour des équipements ayant 2 points en appui sur le connecteur (poulie à flasque)
  - Asymétrique car il permet le bon positionnement entre 2 composants connectés
  - Grande Taille pour se connecter sur des structures métalliques ou de grosses dimensions
- Ouverture
  - Grande ouverture pour être utiliser comme élément d'ancrage sur une structure
- Système d'ouverture ou de fermeture
  - Verrouillage à vis pour des manipulations occasionnelles
  - Verrouillage automatique pour des manipulations fréquentes

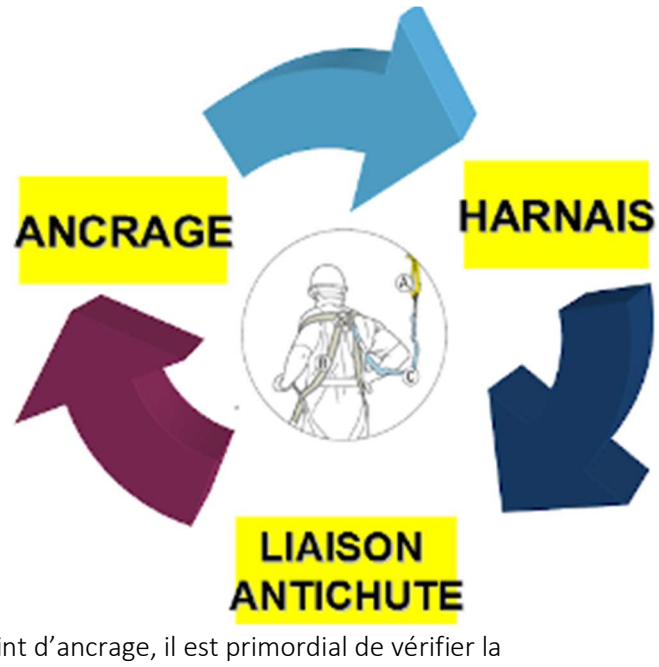

E. Ancrage :

Point ancrage : Norme NF EN 795

Il doit être suffisamment résistant pour arrêter puis retenir l'opérateur en cas de chute. Lors du choix du point d'ancrage, il est primordial de vérifier la structure d'accueil : il faut celle-ci soit suffisamment résistante (bâtiment, structure métallique, pylône ...)

Pour bien choisir son point d'ancrage, il faut :

Étape 1 : Vérifier la résistance statique du point d'ancrage > 12kN
Étape 2 : Vérifier la hauteur d'installation : suffisamment haut par rapport au 1er obstacle potentiel en cas de chute
Étape 3 : Choisir de la préférence un point d'ancrage situé au-dessus de la tête pour éviter les risques d'effet pendulair

Travaux en Hauteur

Harnais, longe et connecteur

Bien choisir mon équipement

Matériel	Modéle	Utilisation
Connecteur	Mousqueton aluminium / acier à verrouillage automatique 1/4 de tour ouverture 21 mm	
	Mousqueton d'échafaudage verrouillage automatique double action ouverture 50,8 mm	

➢ <u>La forme :</u>

Ovale: à utiliser impérativement avec des équipements ayant 2 points en appui sur le connecteur (ex : poulie à flasque) ;
Asymétrique: à utiliser prioritairement car il permet le bon positionnement entre les 2 composants connectés ;
Grande taille: à utiliser pour se connecter sur des structures métalliques ou de grosses dimensions ;
Maillon rapide: à utiliser lorsque l on souhaite faire une connexion quasi permanente entre 2 composants.

➢ <u>Matière :</u>

Acier: adapté aux conditions difficiles, ils doivent être principalement utilisés pour les connections sur structures métalliques ;
Aluminium: à privilégier lorsque le poids est un critère important pour le travail à effectuer (ex : sauvetage).

➢ <u>Ouverture :</u>

Connecteur avec une ouverture < 30 mm: principalement utilisé en élément de connexion ;
Connecteur avec une ouverture >30 mm: principalement utilisé en élément d ancrage sur une structure.

Date de parution :	**05/12/2022**
Rédigé par :	**Olivier & Régis**
Version :	**2022-V 1**

« LIVRET TRAVAUX EN HAUTEUR À RÉCUPÉRER AU C.E.I »